

La persécution de Marine par la « justice » « française » vue des Etats-Unis ...

écrit par Jack | 14 octobre 2018



Ce n'est pas Marine Le Pen qui est cinglée

Navigation au sein de la malice et de la haine de la gauche.

10 octobre 2018 par [Hugh Fitzgerald](#)

En mars dernier, Marine Le Pen a été accusée d'avoir fait passer « des messages violents incitant au terrorisme, à la pornographie ou portant gravement atteinte à la dignité humaine ».

Son crime consistait à tweeter des photographies d'atrocités commises par des musulmans fanatiques, membres de l'État islamique, qu'ils avaient eux-mêmes publiées à titre de propagande.

Quelques semaines après les attentats de Paris qui ont coûté la vie à 130 personnes, Marine Le Pen voulait simplement

informer le public français de ce dont des membres de Daech étaient capables.

Bien entendu, son tweet ne signifiait pas inciter, mais dénoncer. L'une des photographies était celle du corps décapité du journaliste américain James Foley.

Lorsque sa famille a demandé à ce que la photo soit retirée, Marine Le Pen s'est immédiatement exécutée, expliquant qu'elle ne connaissait pas l'identité de la victime.

Pour son acte courageux, destiné à faire comprendre au public la façon dont des musulmans fanatiques de l'État islamique agissaient, elle a été traitée de criminelle par l'État français.

Il semble maintenant que des magistrats de Nanterre aient ordonné à Marine Le Pen de rendre visite à un psychiatre pour une analyse.

Mais l'alarme lancée par Marine Le Pen n'a rien d'un acte de folie ; elle démontre à juste titre le comportement des musulmans les plus fanatiques, de ce qu'ils considèrent comme des hauts faits, de son inquiétude face aux incursions démographiques des musulmans en France.

Les cinglés sont ceux qui ne veulent pas entendre ce qu'elle a à dire, qui veulent la punir pour le dire, qui ne veulent pas reconnaître, encore moins traiter le problème de l'islam, ou qui émettent des plans futiles en grande fanfare, comme l'a fait Macron, en faveur d'un putatif « islam de France ».

Elle est évidemment furieuse contre cette absurdité. « Je pensais avoir tout vu : eh bien, non ! Pour avoir dénoncé les horreurs de Daesh (Isis) par des tweets, le 'système judiciaire' m'a recommandé une évaluation psychiatrique. Jusqu'où iront-ils ?! » a-t-elle déclaré le 19 septembre.

Comment devrait-elle faire face à cette demande ?

Elle ne devrait pas la combattre, mais l'utiliser à son avantage.

Premièrement, elle devrait demander que tout l'entretien avec le ou les psychiatres soit enregistré sur bande vidéo, afin de s'assurer qu'il ne sera pas ultérieurement cité de manière inexacte ou mal représenté. À défaut de satisfaction à cette demande, elle devrait refuser tout entretien avec des psychiatres. C'est quelque chose que le public comprendra. Pourquoi les magistrats n'autoriseraient-elles pas un tel enregistrement vidéo ? Que peuvent-ils offrir comme raison plausible ? Ils devraient finalement soit céder et permettre l'enregistrement vidéo, soit rejeter définitivement l'examen psychiatrique.

Deuxièmement, elle devrait s'assurer, malgré sa fureur justifiée, de ne jamais la laisser paraître, mais de répondre calmement, tranquillement, de façon réfléchie à toutes les questions du ou des psychiatres. Elle doit contrôler sa colère, ce qu'elle n'a pas toujours fait par le passé. Si, dans une telle situation, elle peut même être humoristique ou ironique dans ses réponses, suggérant subtilement l'absurdité de cet exercice forcé, ce serait un bon point.

Troisièmement, elle devrait se présenter avec un Coran bien annoté, prête à soutenir ses opinions et ses déclarations sur l'islam. Qu'elle base ses réponses sur les textes coraniques eux-mêmes. Comment en est-elle arrivée à penser ceci ou cela sur l'islam ? En se servant du Coran, elle peut lire des versets pertinents. Cela démontrera à quel point elle est sobre et ancrée dans les textes qu'elle analyse. Que sa séance avec le psychiatre se transforme en un mini-séminaire sur l'islam.

Quatrièmement, outre le Coran, elle devrait également apporter quelques pages imprimées, contenant les principaux versets coraniques, afin de faciliter la consultation. Ceux-ci devraient inclure, au sujet du djihad et de la « *terreur*

frappante » dans le cœur des Infidèles, des versets tels que 2:190-194, 4:89, 8:12, 8:60, 9:5, 9:29, 47:4. D'autres versets, sur la manière dont les musulmans apprennent à se considérer (3:110) et comment ils apprennent à considérer les incroyants (98:6), devraient être inclus. Sur le traitement des femmes, elle pourrait imprimer le verset 4:34, ainsi que les règles islamiques concernant la succession des femmes et la valeur du témoignage d'une femme égal à la moitié de celui d'un homme. Elle devrait inclure, dans le débat sur les femmes, la remarque de Mohamet rapportée dans le hadith de Boukhari, selon laquelle le témoignage d'une femme vaut la moitié de celui d'un homme en raison de la « *déficience de son intelligence* ».

Cinquièmement, elle devrait préparer une autre liste d'événements troublants de la vie de Mahomet. Cette liste devrait inclure, au minimum, son ordre de torturer et d'assassiner Kinana de Khaybar, la satisfaction qu'il a exprimée en apprenant le meurtre de ses partisans et de ceux qui s'étaient moqués de lui, tels que Asma Bint Marwan, Abu 'Afak, Ka'b bin al-Ashraf, et encore sa participation à l'assassinat des 600 à 900 prisonniers du Banu Qurayza et son mariage à 54 ans, avec Aisha âgée de 9 ans (*6 ans selon certains écrits*). Qu'elle ait tous ces hadith imprimés à portée de main pour une référence facile. Elle devrait également mémoriser quelques citations éloquentes de Mahomet, notamment ses affirmations selon lesquelles « *la guerre est une supercherie* » et sa déclaration selon laquelle « *j'ai été victorieux grâce à la terreur* ».

Armée de ces textes, elle disposerait de tout le matériel nécessaire pour appuyer les vues de l'islam qu'elle a longtemps exprimées. Et elle pourrait démontrer publiquement, à l'aide de cette vidéo, que si quelqu'un doit se faire examiner la tête, ce n'est certainement pas elle.

<https://www.frontpagemag.com/fpm/271569/marine-le-pen-not-crazy-one-hugh-fitzgerald>

Recherche faite sur l'internet, voici les versets du Coran cités dans cet article :

2:190-194:

190. Lutte dans le sentier d'Allah ceux qui vous luttent, et ne transgressez pas. Certes. Allah n'aime pas les transgresseurs !

191. *Et tuez-les, où que vous les rencontriez; et chassez-les d'où ils vous ont chassés :* le Fitna est plus grave que le meurtre. Mais ne les luttez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y luttent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants.

192. S'ils cessent, Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux.

193. Et luttez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul. **S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes.**

194. Le Mois sacré pour le mois sacré ! – . **Donc, quiconque transgresse contre vous, transgressez contre lui, à transgression égale.** Et craignez Allah. Et sachez qu'Allah est avec les pieux.

4:89. Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru: alors vous seriez tous égaux! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur,

8:12. Et ton Seigneur révéla aux Anges : « Je suis avec vous :

affermissiez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts.

8:60. Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés.

9:5. Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

9:29. Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.

47:4. Lorsque vous rencontrez (au combat) ceux qui ont mécru frappez-en les cous. Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement. Ensuite, c'est soit la libération gratuite, soit la rançon, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin

d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.

3:110. Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers.

98:6. Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires.

4:34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand!

Pour de nombreux autres versets, si vous ne le possédez pas encore, procurez-vous « Les assassins obéissent au Coran » soit sur le site Riposte laïque à <https://ripostelaique.com/livres/assasins-obeissent-coran>, soit sur Amazon à <https://www.amazon.fr/assassins-obéissent-au-Coran/dp/29546379>